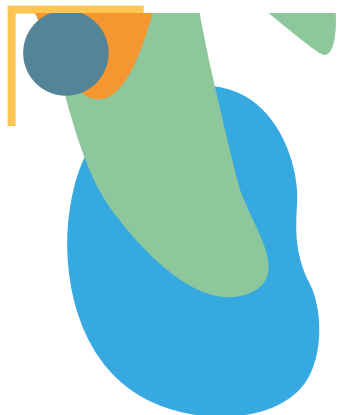
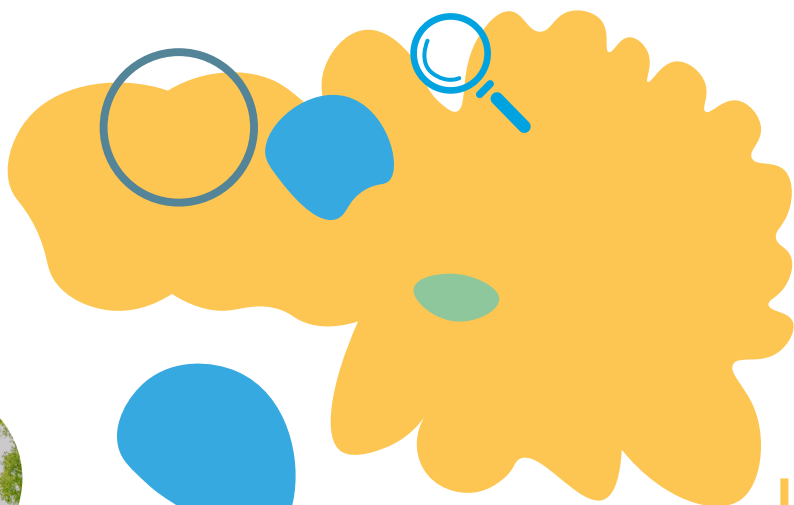




Guide d'orientation pour engager sa transformation écologique



SOMMAIRE

1 - INTRO

4- NIVEAUX D'ENGAGEMENTS

5- L'ENJEU : J'AMÉLIORE MES PRATIQUES INTERNES

7- L'ENJEU : J'ADAPTE MES ACTIVITÉS AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

10- L'ENJEU : JE M'INSCRIS DANS UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE & COOPÈRE AVEC D'AUTRES ACTEURS SUR LE MÊME SUJET

2 - LES ACCOMPAGNEMENTS À DISPOSITION

12- LES FÉDÉRATIONS & RÉSEAUX

12- LES OPÉRATEURS DE COMPETENCES (OPCO)

13- L'UNION DES EMPLOYEURS DE L'ESS (UDES)

13- LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

3 - LES FINANCEMENTS

15- OÙ CHERCHER DES AIDES ?

16- LES SUBVENTIONS

17- LES PRÊTS



INTRO

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui renouvelle nos façons de consommer, produire et vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux.

L'ESS s'emploie à proposer un autre modèle économique et social depuis des décennies et partage ainsi de nombreux enjeux avec la transition écologique. Si de nombreuses structures ont d'ailleurs été pionnières dans certaines activités de la Transition Écologique, il reste primordial que l'ensemble des structures de l'ESS prennent en compte dans leurs actions et fonctionnement les enjeux de la transition écologique et solidaire. En effet, les conséquences du changement climatique impactent d'ores et déjà les activités des structures de l'ESS (hausse du coût de l'énergie, raréfaction des ressources, hausse de la vulnérabilité des populations, etc.) et les attentes de leurs parties prenantes (nouveaux marchés, éco-conditionnalités de certaines aides, demande de reporting, etc.).

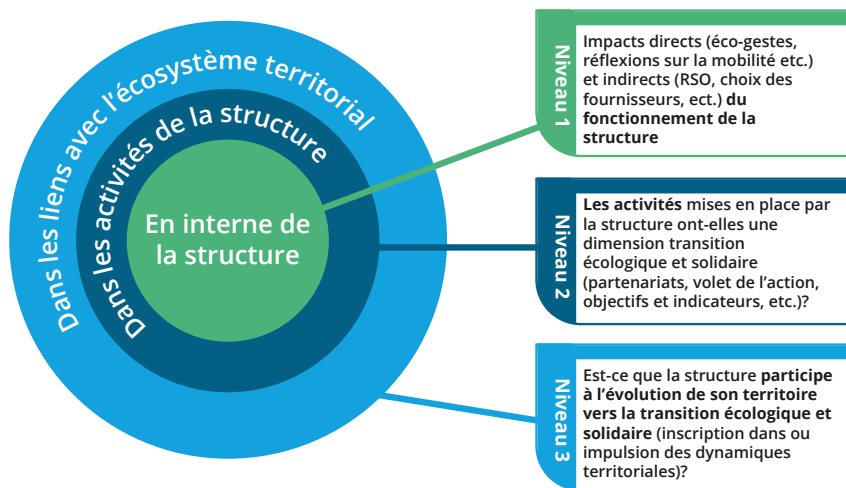
Il est désormais essentiel pour les structures de l'ESS d'inclure dans leur stratégie et activités la transition écologique afin de s'adapter face aux vulnérabilités issues des grands enjeux environnementaux.



[Retrouvez l'étude dans nos Ressources sur notre site Internet](#)

NIVEAUX D'ENGAGEMENTS

On peut identifier 3 niveaux d'engagement dans la transition écologique. Ils sont complémentaires et renvoient à un potentiel d'impact ainsi qu'au niveau d'engagement stratégique de la structure nécessaire.



Le niveau 1 correspond à l'identification et la limitation des impacts sur l'environnement du fonctionnement de la structure, qu'ils soient directs (production de déchets, chauffage, etc.) ou indirects (issus des fournisseurs).

Le niveau 2 implique de repenser les activités de la structure à l'aune des enjeux de la transition écologique en limitant les impacts environnementaux de celles-ci et en y intégrant une dimension de transition écologique (démarche d'éco-conception, ajout de temps de sensibilisation, passage à un modèle d'économie circulaire, etc.).

Le niveau 3 consiste à intégrer la dimension territoriale et collective. Comment la structure contribue-t-elle à un projet de transition du territoire ? Comment son activité s'imbrique dans une dynamique structurante de transition écologique et solidaire ? (mise en réseau, économie de la fonctionnalité, mutualisation, etc.).

Bien qu'il soit tout à fait possible d'agir sur les différents niveaux en même temps, il est important d'identifier en amont quel engagement la structure est prête à mettre dans la transition écologique et solidaire afin de faciliter le passage à l'action. À ce but, nous recensons les ressources (accompagnement et financements) existantes et les avons classifiées selon ces 3 niveaux d'engagements stratégiques.



L'ENJEU : J'AMÉLIORE MES PRATIQUES INTERNES.

Parmi les actions les plus rapides à mettre en place se trouvent celles permettant d'atténuer son impact sur le changement climatique en changeant ses pratiques dans divers domaines comme la gestion et réduction des déchets, s'alimenter en énergie renouvelable, s'équiper avec du mobilier issu du réemploi, proposer une offre d'alimentation durable à ses équipes ou encore promouvoir les mobilités douces.

Pour savoir par où commencer et comment s'y prendre, les ressources ci-dessous recensent les actions à mettre en place et les leviers pour y parvenir.

Par où commencer ?

ESS France met à votre disposition des fiches-action qui vous permettront de vous lancer dans la mise en oeuvre d'actions internes veillant à limiter votre impact sur l'environnement. Ces fiches vous expliquent les enjeux liés à chacune des actions proposées, vous accompagnent dans la mise en oeuvre et l'identification des parties prenantes à mobiliser, et vous proposent des indicateurs d'évaluation et de suivi de l'action.

Les fiches action d'ESS France

Déchet :

- [Mettre en place le tri 5 flux des déchets](#)
- [Limiter et prévenir la production de déchets au travail](#)



Énergie :

- [Réduire sa consommation d'énergie au bureau](#)
- [Engager une rénovation thermique du bâtiment](#)



Mobilité :

- [Réduire l'impact des déplacements professionnels](#)



Alimentation :

- [Mettre en place une AMAP au sein de sa structure](#)



La plateforme Transition Ecologique des Entreprises est portée par l'ADEME, Bpifrance, CCI France, CMA France, etc. Elle permet d'accompagner les TPE et PME dans leur transition écologique en leur donnant les moyens d'identifier leurs projets prioritaires, d'accéder aux aides publiques adaptées à leur entreprise et de mobiliser les conseillers pour concrétiser leurs démarches.

Transition Ecologique des Entreprises

Sur qui m'appuyer ?

L'identification des bons partenaires et fournisseurs est un excellent levier pour mettre en place des actions améliorant les pratiques de la structure. Les structures de l'ESS proposent une multitude d'offre en ce sens et peuvent accompagner les entreprises dans leur démarche d'amélioration.



La carte collaborative des structures de l'ESS, [Carteco](#) permet de recenser les structures de l'ESS qui font la transition, pour identifier les fournisseurs de son territoire en fonction de leur secteur d'activité.

L'annuaire national des éco-entreprises référence des start-ups, PME, ETI et grands groupes proposant des solutions concrètes en matière de décarbonation, économie circulaire, maîtrise de l'énergie, protection de l'environnement, préservation des ressources, biodiversité et adaptation au changement climatique.

[L'annuaire des éco-entreprises du PEXE](#)





L'ENJEU : J'ADAPTE MES ACTIVITÉS AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Pourquoi penser mes activités en lien avec la transition écologique ?

Face aux enjeux de la transition écologique, de plus en plus de structures sont amenées à les prendre en compte au cœur même de leur stratégie. Les conséquences du changement climatique amènent à une hausse de l'intensité et de la fréquence des aléas climatiques (inondations, sécheresses, canicules, etc.) auxquels les structures peuvent être particulièrement vulnérables : impact d'une canicule sur les bénéficiaires d'une structure du médico-social, impossibilité d'organiser un festival pour cause d'inondation, etc. De la même manière, la raréfaction des ressources naturelles expose les structures à des vulnérabilités comme la hausse du coût de l'énergie, des difficultés d'approvisionnement en matières premières, des coûts supplémentaires pour s'adapter (isolation du bâti par exemple), etc.

Le DLA peut être un dispositif pour être accompagné afin de prendre ces enjeux en compte et de développer des adaptations pour y faire face. [Le Centre de Ressources Transformation Écologique](#) du DLA a ainsi développé plusieurs grilles d'analyse des vulnérabilités et des adaptations possibles des secteurs face au changement climatique.

Je suis une structure de sport et je découvre comment adapter mes activités



Je suis une structure de la culture et je découvre comment adapter mes activités



Je suis une structure du médico-social et je découvre comment adapter mes activités



Comment réduire l'empreinte carbone de mon offre de services ou de produits ?

Il est également possible pour les structures de penser leurs activités dans le cadre de politique d'atténuation (contribuer à l'évitement d'émissions de CO2 par exemple). Pour ceci, il peut s'avérer très pertinent de mener une démarche d'éco-conception pour adapter son offre de produits ou de services.

Le Pôle Éco-conception est le centre français de référence en matière d'expertises, de compétences, de connaissances et de ressources sur l'éco-conception. Il peut également accompagner et former les structures souhaitant mener une telle démarche.

L'ADEME soutient les structures dans leur démarche d'éco-conception en finançant jusqu'à 80% du montant des dépenses. BPI propose également un dispositif d'accompagnement pour les PME grâce au Diag Ecoconception.

Est-ce que je peux contribuer directement à la transition écologique ?

De nombreuses structures développent de nouvelles offres et services afin de contribuer à la transition écologique en investissant de nouveaux marchés. Plusieurs SIAE ont par exemple développé des services de cyclo logistique comme support d'insertion par l'activité économique tout en contribuant à une offre de livraison décarbonée (cf. Étude ESS et transport de marchandises). Il est possible de se tourner vers les différents réseaux de l'ESS et de l'accompagnement pour être outillé et orienté dans le lancement de ces nouvelles activités (mise en réseau, identification des AAP, transfert de compétences, etc.).

Pour télécharger l'étude





L'ENJEU : JE M'INSCRIS DANS UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE ET COOPÈRE AVEC D'AUTRES ACTEURS SUR CE SUJET.

Pourquoi développer des coopérations sur les sujets de la transition écologique ?

Il est aussi possible pour une structure de prendre un fort niveau d'engagement en initiant ou en s'inscrivant dans des dynamiques territoriales de transition écologique structurantes. Il s'agit d'actions devant être portées par la gouvernance et la stratégie de la structure car plus engageantes mais potentiellement avec des retombées plus fortes (et d'autres types de financements). Cela peut prendre diverses formes comme l'impulsion par la structure de dynamiques co-portées avec les autres acteurs locaux et la collectivité (développement de nouvelles offres de mobilité, structurations de filières locales, création de boucles alimentaires locales, etc.), de mutualisation entre acteurs du territoire, de mises en réseaux, etc.

Quels outils pour structurer une démarche de coopérations ? Quels financements ?

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Certains outils et référentiels existent pour structurer ce type de dynamiques. Par exemple, l'écologie industrielle et territoriale, pilier de l'économie circulaire, consiste à optimiser les ressources sur un territoire, qu'il s'agisse d'énergies, d'eau, de matières, de déchets mais aussi d'équipements et d'expertises, via une approche systémique où les déchets et co-produits d'une structure peuvent devenir les ressources d'une autre structure. L'ESS trouve souvent une place de choix dans ces dynamiques grâce aux compétences en gestion des déchets et à la culture de la coopération de ses structures.

▼
L'association Orée a développé le référentiel [Elipse](#) pour évaluer et outiller les démarches d'EIT.

▼
L'ADEME soutient les démarches EIT et peut accompagner son développement.

L'ÉCOLOGIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération est un autre référentiel permettant aux structures de s'inscrire dans des dynamiques fortes au service de la transition écologique juste. Elle est définie par l'ADEME comme consistant « à fournir aux entreprises, individus ou territoires, des solutions intégrées de services et de biens reposant sur la vente d'une performance d'usage ou d'un usage, et non sur la simple vente de biens. Ces solutions doivent permettre une moindre consommation des ressources naturelles dans une perspective d'économie circulaire, un accroissement du bien-être des personnes et un développement économique. ».

Le Référentiel de l'EFC est composé de méthodologies permettant de dépasser les limites du modèle industriel en promouvant d'une part le passage à la contractualisation d'une performance d'usage et d'autre part en inscrivant cette dynamique dans une logique territoriale avec ses partenaires afin d'identifier l'ensemble des externalités environnementales et sociales.

L'association Terres-EFC-Ile-de-France regroupe et anime les acteurs franciliens intéressés par l'EFC et propose diverses ressources et accompagnements sur l'EFC. Les démarches d'EFC peuvent être accompagnées par l'ADEME via différents dispositifs.



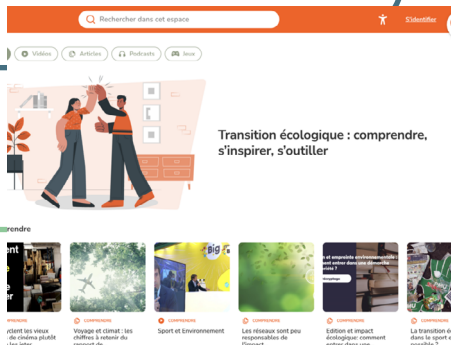


LES ACCOMPAGNEMENTS À DISPOSITION

LES FÉDÉRATIONS & RÉSEAUX

Les fédérations statutaires (URSCOP, Mouvement Associatif) proposent diverses ressources pour accompagner leurs membres dans la transition écologique : temps de formation, boîte à outils, ateliers collectifs, etc.

Il en va de même pour les réseaux sectoriels (CROS, réseau des tiers-lieux, etc.) qui sauront accompagner leurs membres dans la prise en compte des enjeux environnementaux dans leurs métiers et dans l'adaptation de leurs pratiques. Au lancement d'une démarche de transformation environnementale, il peut être intéressant de se tourner vers ces réseaux qui peuvent parfois proposer également des financements en lien avec la TE.



LES OPCO

Les opérateurs de compétences en charge d'accompagner la formation professionnelle proposent plusieurs dispositifs de formation, parfois financés, pour monter en compétences sur les enjeux de la transition écologique, leur prise en compte dans les activités de sa structure et les réglementations environnementales. Ils proposent également divers outils en ligne pour découvrir les actions à mettre en place dans son organisation.

[L'offre de l'AFDAS en faveur de la transition écologique](#)

[L'offre d'Uniformalion en faveur de la transition écologique](#)

L'UDES

L'Union des Employeurs de l'ESS, syndicat d'employeurs, s'est engagé dans un projet « Objectif Transitions 2025 - Employeurs de l'ESS : acteurs de la transition écologique » pour outiller les employeurs afin de faire évoluer leurs modèles en prenant en compte les objectifs de la transition écologique.

Cela a permis le déploiement de formations telle « Réussir sa transition écologique par le dialogue social » pour accompagner les employeurs dans la mise en place de la transition écologique dans leur organisation. L'outil Valor'ESS permet par ailleurs de calculer l'empreinte carbone de sa structure en ligne.

[Mesurer son empreinte carbone grâce à Valor'ESS](#)

[Objectif transition 2025 - UDES](#)



LE DLA

Le DLA, pour les structures de l'ESS

associations
employeuses

structures
de l'IAE

entreprises
agréées ESUS

coopératives
(Scop, Scic)



et toutes les autres structures
de l'ESS telles que définies
par la loi de juillet 2014

Le DLA est le premier dispositif d'accompagnement à destination des acteurs de l'ESS. Il accompagne gratuitement les structures dans le développement de leurs emplois et projets. Parmi les divers sujets d'accompagnements possibles, le DLA peut notamment accompagner à la transformation écologique des organisations. Le Centre de Ressource Transition Ecologique du DLA a notamment produit plusieurs supports pour outiller les accompagnants sur la transition écologique.

[Pour en savoir plus](#)

[Le CR DLA TE](#)

Identifier les professionnels de l'accompagnement à la transformation écologique

CARTECO

Carteco, la cartographie des structures de l'ESS de la transition, référence désormais les acteurs de l'accompagnement.

Il est ainsi possible d'identifier les structures de l'ESS de votre territoire qui proposent des accompagnements en lien avec les thématiques qui vous intéressent (gestion des déchets, énergie, éco-conception, biodiversité, etc.)

[Les structures de l'accompagnement à la transformation en Ile-de-France](#)



Se faire accompagner pour réaliser un diagnostic

Les chambres consulaires (CCI, CMA), l'ADEME ou encore BPI sont autant d'acteurs proposant plusieurs dispositifs financés pour être accompagné sur la transition écologique de son entreprise. Il est notamment possible d'être accompagné dans la réalisation de diagnostics. Parmi les différentes offres, existent notamment :

Le Diag Adaptation

Un accompagnement par BPI et l'ADEME pour évaluer la vulnérabilité climatique de son entreprise financé à 50%. Le reste à charge est de 2000 à 3000€.

[Cliquez ici pour découvrir l'accompagnement](#)

Le Diag Décarbon'Action

Un accompagnement par BPI et l'ADEME pour évaluer la vulnérabilité climatique de son entreprise financé à 50%. Le reste à charge est de 2000 à 3000€.

[Cliquez ici pour découvrir le financement](#)

Le Diag RSE

La CCI vous propose un jour d'accompagnement gratuit pour établir un diagnostic RSE de votre organisation.

[Cliquez ici pour découvrir l'accompagnement](#)



LES FINANCEMENTS



Transition écologique des entreprises

La plateforme Transition Ecologique des Entreprises développée par l'Etat vise à référencer les aides dédiées à la TE et à destination des TPE, PME et associations. Celle-ci vous guide dans les démarches possibles pour votre structure en fonction de sa taille, de son secteur d'activité et des enjeux prioritaires via des fiches projets tout en recensant les aides à disposition pour les mener.



[Plateforme Transition Ecologique des Entreprises](https://mission-transition-ecologique.breagaouv.fr)



Guide national de la transition écologique des TPE et PME



Publié par l'Etat, ce guide recense les dispositifs financés par celui-ci pour appuyer les entreprises dans leur transition écologique. Il se concentre notamment sur la rénovation énergétique des bâtiments et la mobilité propre : [Cliquez-ici](#)



La plateforme AGIR

L'ensemble des aides de l'ADEME se retrouvent sur la plateforme AGIR qui permet également de candidater aux différents dispositifs : [Cliquez-ci](#)

Comprendre, s'inspirer, agir

Chercher...

Particuliers

Adoptez un quotidien plus écologique : découvrez nos conseils et nos solutions pour vous accompagner à chaque moment de votre vie.

[Votre espace](#)

Entreprises

Entreprise, association, organisme de recherche ou doctorant : découvrez si votre projet est éligible, ainsi que l'ensemble des aides et appuis financiers dont vous pouvez bénéficier.

[Votre espace](#)

Collectivités

Vous souhaitez participer à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique : découvrez si votre projet est éligible, ainsi que l'ensemble des aides et appuis financiers dont vous pouvez bénéficier.

[Votre espace](#)

Acteurs de l'Éducation

Enseignants, référents EDD, cadres de l'éducation, animateurs socio-éducatifs : découvrez notre sélection de formations et de ressources sur le développement durable.

[Votre espace](#)



LES SUBVENTIONS



L'offre entreprise de l'ADEME

L'ADEME Île-de-France a compilé toute l'offre régionale en matière de méthodes et d'aides pour les entreprises de son territoire. L'objectif ? Guider les entreprises pas-à-pas dans la décarbonation de leurs activités et réduire de manière conséquente les émissions de gaz à effet de serre : [Cliquez-ici](#)



La gamme UP (TP'UP, PM'UP)



La Région Île-de-France soutient les TPE et PME dans leur adaptation aux enjeux de la transition écologique. Les projets soutenus doivent présenter un axe de développement dédié à la transition écologique. L'aide est une subvention pouvant financer des investissements, des prestations de conseil, des dépôts de brevet et même des recrutements structurants. Pour être éligibles, les structures doivent, entre autres, porter un projet de transformation écologique (décarbonation, économie circulaire), de production sur le territoire régional de produits ou services stratégiques ou de sauvegarde d'activités : [TP'up / PM'up](#)



Aide aux véhicules propres

La Région Île-de-France aide les petites entreprises à acquérir plusieurs véhicules propres. Subvention de 1500 à 30 000€ en fonction du véhicule : [Cliquez-ici](#)



LES PRÊTS



Le prêt Transition Ecologique

La Région, en partenariat avec Bpifrance, accompagne les entreprises dans leurs investissements liés à la transition écologique avec ce prêt à conditions préférentielles. De 10 000 à 500 000€ pour des projets de mobilité zéro carbone, de mix énergétique plus vertueux, d'optimisation des ressources (énergie, eau, matière) et de mise sur le marché d'innovations en matière de protection de l'environnement ou d'économie circulaire : [Cliquez-ici](#)



Le prêt Vert

Le «Prêt Vert» est destiné à accompagner les projets sur différents champs de la transition écologique : mobilité douce, économie circulaire, énergies renouvelables, etc. Montant Entre 50 000€ à plusieurs millions d'euros. [Cliquez-ici](#)



bpi**france**

Le prêt climat

Ce prêt est destiné à accompagner les projets de transition écologique et énergétique portés par des TPE et PME de moins de 50 salariés. Il est adossé à la garantie verte mise en place avec l'Etat. De 10 000 à 75 000€. [Cliquez-ici](#)

Le prêt Economies d'Energies

Développé en partenariat avec le Ministère de la Transition Ecologique qui encadre le dispositif CEE avec l'ADEME, le Prêt Economies d'Energie a pour objectif d'encourager les TPE et les PME à engager des programmes d'amélioration de leur efficacité énergétique en finançant l'achat d'équipements éligibles aux CEE. [Cliquez-ici](#)

Ce document a été réalisé par la Cress Île-de-France en lien avec l'ADEME Île-de-France afin d'outiller et d'orienter les structures de l'ESS dans leur prise en compte indispensable des enjeux environnementaux. Il vise à recenser les ressources existantes pour permettre aux structures de passer à l'action et d'entamer leur transition écologique.

L'ADEME

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste. L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions. Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

LA CRESS ÎLE-DE-FRANCE

La Chambre Régionale de l'économie Sociale et Solidaire d'Île-de-France accompagne le développement et la promotion de l'économie sociale et solidaire sur l'ensemble du territoire régional. Elle compte parmi les 16 chambres régionales du territoire français.

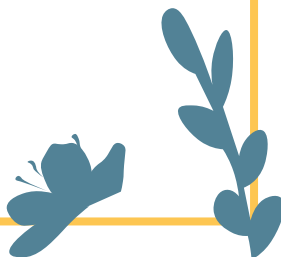
Le réseau des CRESS est structuré nationalement par ESS France. Cela lui permet de faciliter la structuration du réseau et favorise la meilleure reconnaissance des actions des CRESS au niveau national.





Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Ile-de-France

<https://www.cressidf.org/>



Avec la participation de

